

PRÉSERVATION |



Via sa Fondation, Total cherche à protéger la biodiversité marine.

En quoi la biodiversité peut intéresser les entreprises

Le lien entre la protection de la diversité naturelle et les activités des entreprises est loin d'être évident. Au premier abord. Dès qu'on se penche sur la question, on se demande pourquoi on n'y avait pas pensé avant!

C'EST ENCORE un bien joli mot ça, la «biodiversité», mais cela recouvre quoi précisément? Simplement la diversité des êtres vivants et des habitats naturels. Cela englobe donc la faune, la flore, les écosystèmes mais aussi la diversité des gènes (au sein d'une même espèce, les individus sont variés: tous deux poissons, le rouget et la raie sont néanmoins fort différents). Mais franchement, le rapport entre les petits oiseaux, les jolies fleurs et des groupes industriels comme Total ou Lafarge, il est où? Dans le fait que de plus en plus les entreprises ont intérêt à montrer patte verte pour décrocher des permis d'exploitation.

«La biodiversité pour nous, c'est à la fois un risque et une opportunité», indique Michel Picard, directeur Environnement du groupe français Lafarge (leader mondial des matériaux de construction). «En effet, la biodiversité est actuellement menacée, ce qui entraîne une tendance à réserver les espaces naturels. Il y a concurrence pour l'usage de l'espace. Le risque est qu'on nous interdise partout d'exploiter des carrières. Notre ressort face à cela, c'est de montrer que l'exploitation n'est qu'une étape. Et de démontrer qu'on est capable après l'exploitation, voire même pendant, de restaurer le site et même de permettre la recolonisation par des espèces rares», explique-t-il. «En fait, on part de la fin pour aller vers le début. On prouve que nos carrières sont réaménagées en sites naturels, ce qui nous permet de faire le début, c'est-à-dire ouvrir une nouvelle carrière. Dans une forme un peu slogan,

on a l'habitude de dire que les réhabilitations d'aujourd'hui sont les permis de demain», précise encore le directeur Environnement de Lafarge. La réhabilitation la plus emblématique du groupe est celle de la carrière de Bamburi au Kenya. Démarrée dans les années 1960, elle a permis de quasiment recréer la forêt tropicale sur l'ancien site. Aujourd'hui, c'est un parc naturel. C'est en Afrique tropicale et donc la végétation pousse aisément, mais le but du groupe est de se montrer capable de réhabilitation dans tous les pays, d'autant qu'il est présent dans 76 pays. Depuis 2003, Lafarge systématise son management de la biodiversité. D'une part, pour fédé-

Dans la même optique de systématisation, Lafarge a également décidé de mettre au point un outil pour définir dans quelle mesure on y réussit à protéger des espèces menacées dans leurs carrières. Cet outil, appelé «Indice de biodiversité», a été mis au point en partenariat avec le WWF (World Wide Fund for Nature). Là encore, on peut se demander quel intérêt une telle entreprise trouve à cela. «Il y a deux objectifs. On est leader; donc on doit toujours être en avance sur les autres. Et puis surtout, cet indice va permettre de mesurer les progrès et donc de crédibiliser nos discours. C'est un outil scientifique pour prouver que ce qu'on dit est une réalité sur le terrain», explique Michel Picard.

tionnelles pour cette région ont été recensées. Chez nous à Tihange, les tours de refroidissement de la centrale ont été aménagées afin que les faucons pèlerins puissent y nicher, vu qu'ils montraient un intérêt particulier pour ce surprenant endroit. Et depuis dix ans ils y reviennent chaque année. Dans la vallée du Rhône en France, la Compagnie Nationale du Rhône (groupe Suez) a œuvré à la réintroduction du castor. Cette réhabilitation commencée en 1970 a donné ses premiers résultats en 1987. Aujourd'hui, cette zone sert de réservoir pour la réintroduction des castors dans d'autres régions. Quels bénéfices retire Suez de ses actions en faveur de la biodiversité? «D'abord, la fierté de ses exploitants. Ils sont fiers de travailler pour une société qui apporte un impact positif sur l'environnement. Donc, c'est un véritable bénéfice social. Ensuite, préserver la biodiversité, c'est préserver la qualité de nos ressources. Il revient nettement moins cher de traiter de l'eau potable qui vient d'un endroit de bonne qualité que d'une zone polluée. Là, le bénéfice est économique. Enfin, c'est important pour notre image. Etre proche de l'environnement est extrêmement important pour des métiers dont l'ancrage territorial est aussi fort que le nôtre», déclare Elizabeth Jaskulke, adjointe au directeur Environnement et Innovation de Suez. On comprend mieux pourquoi les petits oiseaux et les jolies fleurs sont si chouchoutés par ces grands groupes. ■

Cécile Berthaud

Pour le groupe Lafarge, «la biodiversité, c'est à la fois un risque et une opportunité».

rer les initiatives qui sont très souvent spontanées et locales. D'autre part, pour inciter ceux de leurs collaborateurs qui n'ont pas d'idées de réaménagement. «Dans toutes nos carrières, les gens vont devoir se poser la question du réaménagement. On commence par les carrières de granulats, qui représentent 600 de nos 900 carrières à travers le monde. Mon objectif est que d'ici la fin 2006 toutes ces carrières aient été passées en revue pour déterminer si pour chacune d'elles la biodiversité est un enjeu ou pas», expose Michel Picard.

D'autres grands groupes ont pris conscience du parti à tirer de la biodiversité. Total a créé en 1992 sa Fondation dont la mission est de préserver la biodiversité à la fois marine et terrestre. Son conseil d'administration est composé de 12 membres, dont 7 scientifiques extérieurs. Sur l'un de ses sites français, Solvay a réalisé un inventaire et une mise à jour des espèces d'oiseaux vivant autour de ses bassins de décantation. Il apparaît que ces bassins apportent un plus à l'écosystème local puisque, outre les espèces habituelles, nombre d'espèces excep-

REPÈRES

Sources de renseignements pour les entreprises

- Concise et bourrée d'exemples de réalisations dans le domaine, la brochure du ministère français de l'Ecologie et du Développement durable est à lire. Elle s'intitule «La biodiversité, un atout pour vos sites d'entreprise» et est disponible en ligne sur le site www.ecologie.gouv.fr dans la section «Journée mondiale de la biodiversité».

- Des exemples de réalisations concrètes sont aussi donnés sur le site du WWF: www.wwf.fr/entreprises/

- Enfin, le site www.businessandbiodiversity.org est un incontournable où nombre de publications sont téléchargeables en PDF. En anglais seulement.

Quelques chiffres

- Selon une évaluation réalisée en 2005 par 1.300 scientifiques pour le compte des Nations unies (Millennium Ecosystem Assessment), la vitesse actuelle de disparition des espèces est de 100 à 1.000 fois supérieure à leur rythme naturel d'extinction. Elle est quasi exclusivement la conséquence de l'activité humaine.

- Selon cette même évaluation, 60% des services rendus par les écosystèmes comme l'eau douce, l'air pur ou la stabilité du climat sont dégradés par des activités humaines.

- Selon l'Union mondiale pour la nature (IUCN), une espèce d'oiseaux sur huit est menacée de disparition, une plante sur huit et un mammifère sur quatre.

Coordonnées utiles Le Point focal Biodiversité:

Museum des sciences naturelles, 29 rue Vautier, 1000 Bruxelles. Email: cbd-team@sciencesnaturelles.be

La biodiversité en Belgique

- Les principaux écosystèmes en Belgique sont les forêts de feuillus et de conifères, les pelouses et les prairies, les landes et les dunes, les tourbières et les marécages, les lacs et les rivières, sans oublier l'écosystème marin en mer du Nord.

- Près de 80% des forêts belges se situent en Wallonie, où environ un tiers du territoire est sous couvert forestier. En région bruxelloise, les surfaces forestières sont de taille plus modeste mais jouent un rôle capital de «poumon vert», grâce notamment à la Forêt de Soignes située en périphérie. Le nord du pays est, quant à lui, riche en prairies et terres arables, landes à bruyères et dunes.

- Mais à peine 1,1% du territoire belge est actuellement désigné en réserve naturelle et forestière.

- Une brochure sur «La biodiversité en Belgique» est disponible gratuitement sur le site du Point focal, dans la rubrique «Ressources naturelles». Elle résume en 20 pages le livre *Biodiversity in Belgium* en vente au Point focal.



► Rubrique conçue et réalisée en collaboration avec la Fondation polaire internationale (IPF) - www.polarfoundation.org

TROIS QUESTIONS À...

Anne Franklin, assistante au Point focal biodiversité

Un point d'information sur la biodiversité

Quel est le rôle du Point focal national belge pour la Convention sur la diversité biologique?

En fait, la Convention sur la diversité biologique (CBD) est un accord international pour la conservation de la biodiversité. Le Point focal national est le point de contact pour tout ce qui concerne cette Convention en Belgique. Donc notre rôle de base est d'être un point d'information pour tout ce qui concerne la biodiversité. On n'a pas toujours la réponse précise, mais on oriente les gens vers les bonnes person-

nes. On s'occupe donc de la biodiversité en général, plus tout ce qui concerne la Convention, qui est assez obscure...

Une entreprise belge vous a-t-elle déjà demandé un appui parce qu'elle souhaitait préserver la biodiversité sur son site?

Jusqu'à présent non. C'est quelque chose qu'on aimerait développer depuis des années. On essaie de les intéresser à la biodiversité en les invitant à des colloques, des journées d'étude. Certaines entreprises sont vraiment intéressées.

Mais nous n'avons pas encore aidé une entreprise sur le terrain. Notre rôle pour l'instant est très informatif. Nous ne sommes pas un bureau d'études, on ne prend pas de décisions. Mais on met les demandes en contact avec les bonnes personnes ou les autorités adéquates.

Le point focal communique-t-il spécialement envers les entreprises?

Non. Mais c'est un souhait. Et on peut le faire, mais il faut prendre le temps. ■

Propos recueillis par C.B.

New York économise des milliards en rétablissant un écosystème

LES CLEFS POUR COMPRENDRE

Tentons de cerner de plus près les enjeux de la biodiversité.

Pourquoi la biodiversité est importante

Car elle nous offre des produits et nous fournit des services! Elle est en effet source de nourriture,

de matières premières et d'énergie. Elle nous rend des services fondamentaux (et gratuits!) tels que le maintien de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, la dégradation des déchets, la pollinisation des arbres fruitiers, etc.

Par quoi est-elle menacée - Par la dégradation voire la disparition des milieux naturels au

profit des zones industrielles, urbaines ou agricoles.

- Par la surexploitation des ressources naturelles (surpêche, déforestation...).

- Par la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

- Par les espèces invasives, c'est-à-dire l'introduction d'espèces étrangères au milieu naturel.

- Par le réchauffement du climat.

UN ENGAGEMENT MONDIAL

La Convention sur la biodiversité a été signée par 168 pays

La Convention sur la diversité biologique est l'une des deux conventions signées au Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. L'autre était la Convention sur les changements climatiques. C'est le premier traité conclu au niveau mondial qui aborde tous les aspects de la diversité biologique (espèces, écosystèmes et ressources génétiques). Elle a trois objectifs principaux: la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des éléments qui la composent et le partage équitable entre Nord et Sud des avantages qui en découlent. 168 pays ont signé cette Convention qui est souple puisqu'elle accorde à chaque pays le soin de déterminer comment ses mesures pourront être implantées. Chaque pays doit désigner un «point focal national» qui

veille à la bonne circulation des informations ayant trait à la Convention (voir interview ci-dessus). La Convention impliquait aussi la création d'un Centre d'échange (CHM) et de partage des informations en matière de biodiversité. C'est un réseau mondial qui opère principalement par internet. La Convention est chapeautée par la COP, la Conférence des parties qui réunit les représentants de toutes les parties de la Convention, ainsi que des observateurs (ONG, etc.). Son rôle est de superviser la mise en œuvre de la Convention. Elle se réunit régulièrement pour faire le point des progrès en la matière et débattre des problèmes importants. Son dernier rassemblement a eu lieu du 20 au 31 mars dernier, à Curitiba, au Brésil, où pas moins de 34 décisions ont été prises. ■

C.B.

En quoi les entreprises sont concernées par la biodiversité

Parce que leur activité tire parti des services rendus par la biodiversité, que les matières premières sont produites par la biodiversité. En outre, leur activité a forcément un impact, au moins local voire mondial. Enfin, la réglementation commence à se préciser et à devenir plus exigeante.

Pourquoi cela les intéresse encore peu

D'après le ministère français de l'Ecologie et du Développement durable, parce qu'elles ne se sentent pas encore toutes concernées. Ensuite, parce qu'elles ne voient pas d'avantages concurrentiels. En outre, les outils d'aides à la décision (risques et opportunités) sur ce thème sont encore déficients et les indicateurs de performance sur la biodiversité ne sont pas encore standardisés, ce qui rend difficile l'information sur ce sujet. Mais certains commencent à se mettre en place, parfois à l'initiative même des entreprises (voir article ci-dessus).

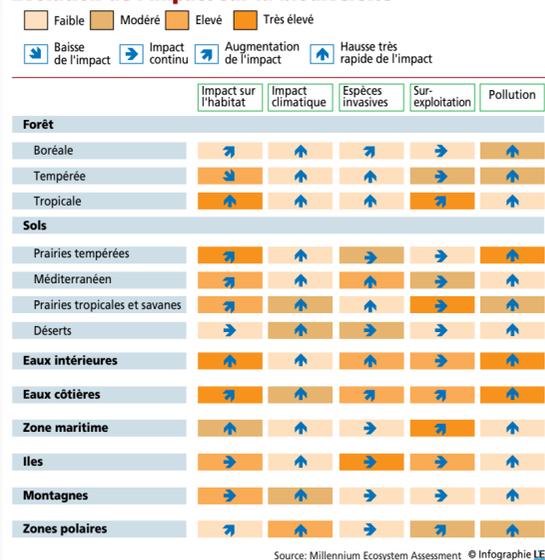


© Bloomberg

Pourtant certaines entreprises sont directement concernées

Hé oui! Que ferait l'industrie pharmaceutique et le monde médical si la biodiversité disparaissait? Où trouveraient-ils de nouvelles molécules, de nouvelles propriétés thérapeutiques? Et n'oublions pas non plus que le biomimétisme en pâtirait aussi: comment s'inspirer de la nature

Evolution de l'impact sur la biodiversité



pour créer des innovations technologiques si la diversité s'amenuisait considérablement?

Un exemple convaincant: quand un écosystème vaut de l'argent

Dans sa brochure pour promouvoir la biodiversité auprès des entreprises, le ministère français de l'Ecologie cite l'exemple de l'eau de New York. Cette eau prenait sa source dans les Cat-

skills Mountains et elle était réputée pour sa grande qualité. Mais elle a cessé d'être potable. Pourquoi? Parce que les excès d'engrais et les changements d'usages des terres ont altéré le système de purification naturelle des montagnes. L'administration de la ville a fait évaluer le coût d'une centrale de traitement et de purification de l'eau. Cela aurait dû coûter entre 6 et 8 milliards de dollars pour la

construction, auxquels il fallait ajouter 300 millions de dollars de coût annuel de fonctionnement. Pour un service qui était auparavant gratuit! Après étude, il s'est avéré que la solution la moins coûteuse était la restauration du bassin versant estimée à un milliard de dollars. Si New York voit l'intérêt de la biodiversité, cela devrait ouvrir les yeux au reste du monde! ■

C.B.